

**Séance régulière du Conseil d'établissement**  
du Centre de formation agricole de Mirabel (CFAM)  
tenue le lundi **29 septembre 2025**, à 15 h 30, à la salle de conférence

Nom	Fonction	Présent(e)	Absent(e)
Claude Grenier	Président et représentant du secteur socio-économique	✓	
Christian Couvrette	Vice-président et représentant de l'industrie	✓	
Benoit Gervais	Personnel enseignant	✓	
Kevin Forget	Personnel enseignant	✓	
Mathieu Trudel	Personnel enseignant	✓	
Jean-Christophe Forget	Élève PH	✓	
Joséphine Gaultier	Élève PH	✓	
Marie-Josée Dufour	Personnel de soutien	✓	
Véronique Bernard	Directrice du Centre	✓	
Martine Simoneau	Secrétaire de centre	✓	

## 1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La directrice du Centre, madame Véronique Bernard, ouvre l'assemblée. Il est 15 h 30

## 2. Présentation des membres du CÉ pour l'année 2025-2026

Un tour de table est effectué afin que chaque membre se présente.

## 3. Rôle et fonction du CÉ ainsi que les formations offertes

La directrice du Centre, madame Véronique Bernard, explique le rôle et les fonctions des membres du Conseil d'établissement et les formations offertes. Le document « *Vue d'ensemble de la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement* », du gouvernement du Québec, est remis à chacun des membres du Conseil ainsi que l'adresse électronique du site.

## 4. Procédures d'élection au poste de présidence et vice-présidence

Monsieur Benoit Gervais propose monsieur Claude Grenier comme candidat à la présidence. Monsieur Claude Grenier accepte.

Monsieur Benoit Gervais propose monsieur Christian Couvrette comme vice-président. Monsieur Christian Couvrette accepte.

Il est proposé par monsieur Benoit Gervais D'ADOPTER les candidatures de monsieur Claude Grenier à la présidence et de monsieur Christian Couvrette à la vice-présidence du Conseil d'établissement, telles que présentées. La proposition est acceptée à l'unanimité.

**Adopté**  
**Résolution no CE-2526-001**

#### **5. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président, monsieur Claude Grenier, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur Christian Couvrette, D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

**Adopté**  
**Résolution no CE-2526-002**

#### **6. Règles de régie interne**

La directrice du Centre, madame Véronique Bernard, présente les règles de la régie interne aux membres du Conseil.

Il est proposé par monsieur Benoit Gervais D'ADOPTER les règles de régie interne, tel que présenté.

**Adopté**  
**Résolution n° CE-2526-003**

#### **7. Calendrier des rencontres**

La directrice du Centre, madame Véronique Bernard, présente le calendrier « proposé » des rencontres du Conseil pour l'année scolaire 2025-2026. Une modification est suggérée afin que les rencontres débutent à 15 h 15 plutôt qu'à 15 h 30.

Monsieur Benoit Gervais propose D'ADOPTER le calendrier des rencontres en tenant compte du changement d'heure proposé. La proposition est acceptée à l'unanimité.

**Adopté**  
**Résolution n° CE-2526-004**

#### **8. Déclaration d'intérêt et autorisation de communiquer des renseignements personnels**

La directrice du Centre, madame Véronique Bernard, remet aux membres du Conseil d'établissement les formulaires intitulés *Déclaration d'intérêt* et *Autorisation de communiquer des renseignements personnels*, lesquels doivent être dûment remplis et signés.

#### **9. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance tenue le 26 mai 2025**

Le président, monsieur Claude Grenier, fait la lecture du procès-verbal de la séance tenue le 26 mai 2025.

Il est proposé par monsieur Benoit Gervais, D'ADOPTER le procès-verbal, de la séance tenue le 26 mai 2025, tel que présenté.

**Adopté**  
**Résolution n° CE-2526-005**

## **10. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance tenue le 30 juin 2025.**

Le président, monsieur Claude Grenier, fait la lecture du procès-verbal de la séance tenue le 30 juin 2025.

Il est proposé par monsieur Christian Couvrette, D'ADOPTER le procès-verbal, de la séance tenue le 30 juin 2025, tel que présenté.

**Adopté**  
**Résolution n° CE-2526-006**

## **11. Code de vie et règles de fonctionnement du CFAM**

La directrice du Centre, madame Véronique Bernard, présente aux membres du Conseil d'établissement le document regroupant le *Code de vie* et les *règles de fonctionnement* du CFAM. Ce document est remis aux membres pour approbation.

Il est proposé par monsieur Kevin Forget, D'ADOPTER le Code de vie et règles de fonctionnement du CFAM, tel que présenté.

**Adopté**  
**Résolution n° CE-2526-007**

## **12. Finances**

### **12.1 Budget du Conseil d'établissement**

La directrice du Centre, madame Véronique Bernard, présente le budget du Conseil d'établissement.

### **12.2 Budget du Comité Entre-Aide**

La directrice du Centre, madame Véronique Bernard, présente le budget Comité Entre-Aide.

### **12.3 Budget du 35<sup>e</sup> anniversaire du CFAM**

La directrice du Centre, madame Véronique Bernard, présente le budget du 35<sup>e</sup> anniversaire du CFAM.

### **12.4 Restrictions budgétaires**

La directrice du Centre, madame Véronique Bernard, explique les restrictions budgétaires imposées par le gouvernement provincial pour l'ensemble du réseau de l'éducation. Elle précise que les informations disponibles à ce jour demeurent incomplètes et sujettes à changement. Des précisions seront communiquées ultérieurement selon les développements à venir.

### 13. Portrait du Centre

Madame Véronique Bernard, directrice du Centre, dresse un portrait de la clientèle étudiante pour l'année en cours. Elle indique que tous les programmes sont complets et que l'on observe une présence marquée d'élèves âgés entre 16 et 19 ans, représentant plus de 50% de la clientèle. Les enseignants membres du Conseil d'établissement, soit messieurs Benoit Gervais, Kevin Forget et Mathieu Trudel, soulignent que les groupes fonctionnent très bien jusqu'à présent.

### Parole au public

Il n'y a pas de public

### 14. Levée de la séance

Le président, monsieur Claude Grenier conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par monsieur Mathieu Trudel DE LEVER la séance. Il est 16 h 05

**Adopté**  
**Résolution n° CE-2526-008**

Le président : \_\_\_\_\_

Claude Grenier

La directrice : \_\_\_\_\_

Véronique Bernard

La secrétaire : \_\_\_\_\_

Martine Simoneau